

voisins & voisines

**Comité
de Quartier** 
Brivazac-Candau

Publication gratuite du comité de quartier
de Brivazac Candau - 33 Pessac

Février 2007

n°44

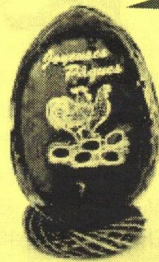
LE MOT DU PRÉSIDENT

Un bref retour sur l'assemblée générale – dont les débats sont retranscrits dans les pages suivantes – pour constater que chacune des interventions a traduit un réel souci du bien-être et du bien vivre dans notre quartier. Ne nous y trompons pas, au travers des questions personnelles apparaissent autant de sujet d'intérêt collectif.

Il va de soit que vos préoccupations constituent le terreau de l'action du comité, même si, comme je l'ai souligné, il convient d'appréhender nombre de dossiers dans un contexte environnemental plus large. Le conseil d'administration, avec une équipe partiellement renouvelée mais encore trop peu nombreuse à mes yeux, affiche une ambition double : maintenir les traditions qui sont désormais les vôtres en les améliorant si possible, et peser de tout son poids pour l'aboutissement des objectifs affichés. J'espère que la motivation restera intacte au fil du temps.

Cette assemblée générale a également été émaillée de séquences d'histoire du quartier et de témoignage de solidarité. J'y retrouve l'expression d'une mémoire à la fois commune et identitaire, ainsi que de forts liens de proximité entre voisins. Ces valeurs s'inscrivent bien dans un esprit bénévole sur lequel nous aurons l'occasion de revenir puisque la fédération des comités de quartiers a placé l'année 2007 sous le signe du bénévolat.

Pour l'heure, je vous donne rendez-vous au vide-grenier déjà très attendu, et à une toute nouvelle chasse aux œufs.



NOUVEAU

Dimanche

8 Avril

au parc Lavielle

OUVERTURE DE

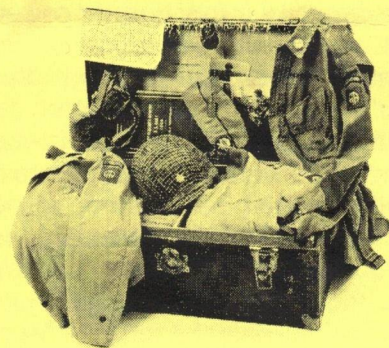
LA CHASSE AUX OEUFs.

Inscription sur place à partir de 10h30 - Suivie d'un apéritif pour les parents

version 2007

Le
vide-greniers
aura lieu le

1^{er} avril



Place Chambrelent et Avenue du rond-point

Pour vous inscrire, complétez le coupon-réponse en page 3.

**POUR TOUT LOUER
SANS SE TROMPER**

Matériel pour :

Espaces verts - Terrassements - Maçonnerie

centrale
de
LOCATION

05 56 36 27 37

1, avenue de Verdun

33610 CESTAS - Gazinet (face au Pacha)

Fax : 05 57 26 96 10

**BOSCH
Service**



Le spécialiste
de votre automobile

Ets GASSIOT

Injection Essence, Diagnostics
Injection Diesel, pompes
Allumage, Carburation
Électricité (démarreurs, alternateurs)
Freinage, A.B.S.
Mécanique, Entretien courant

**17, avenue du rond-point
Tél. 05 56 46 11 71**

Il est admis que le rapport moral n'engage que le président ; toutefois dans mon propos j'emploierai fréquemment le « nous » à la place du « je » puisque je considère que la conduite du comité de quartier doit d'avantage à une équipe qu'à un individu seul.

Dans mon premier édito, en mars 2006, je vous donnais rendez-vous à l'heure du bilan. Nous y sommes donc et je vous remercie sincèrement de votre présence qui témoigne de votre intérêt pour notre action, et – je l'espère – de votre souci d'exercer un droit de regard sur la façon dont nous conduisons le comité.

Dans ce même édito j'indiquais ne pas nourrir d'objectifs trop ambitieux, et ce pour deux raisons : en premier lieu il s'agissait de mon premier mandat de président, en second lieu la baisse des effectifs au conseil d'administration invitait à la prudence. Il n'était pas question de prendre des engagements que nous n'aurions pu tenir.

Le démarrage de cet exercice a été marqué par une période de doute profond quant à notre légitimité et notre capacité à fonctionner correctement, au point que nous nous sommes posés la question d'aller jusqu'à son terme. Sans entrer dans les détails, le maintien de la campagne d'adhésions et de certaines activités n'était pas assuré, et nous avons d'ailleurs du faire l'impasse sur quelques projets ou participations.

Nous avons malgré tout pris l'option de continuer tant il y a encore beaucoup à faire.

Il est indéniable que notre quartier fait partie d'un ensemble environnemental et urbain dont il ne peut être

Retrouvez Voisins&Voisines en couleur sur le site :

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

dissocié. Directement ou par effet cascade, les projets d'urbanisme ou d'infrastructure ont des répercussions sur la vie du quartier ; je citerai à titre d'exemples récents la Voie Nouvelle, le projet LGV, le projet Campus. Autant de chantiers dont les pôles de décision sont souvent éloignés des populations.

Comment dans ces conditions avoir accès à la parole ?

Comment faire valoir les spécificités, l'harmonie de notre quartier ?

Comment préserver les intérêts de chacun, et ce dans un esprit collectif ?

Le recours au comité de quartier figure parmi les réponses possibles, et ce d'autant plus que ce dernier occupe une position charnière entre les habitants et les pouvoirs publics. C'est en ce sens que sa pérennité nous est apparue plus que jamais souhaitable.

Plus proches de nous, des aménagements à venir à court ou moyen terme (place Chambrelent, avenue de Candau, résidence Bengalines, j'ose espérer une maison de quartier, ...) demandent également une mobilisation de chaque instant.

Les domaines d'intervention du comité de quartier ne manquent donc pas, et j'aimerais personnellement que nous puissions peser d'avantage dans les débats sur l'urbanisme, la voirie, les transports, le maillage à l'intérieur du quartier et vers les quartiers limitrophes notamment par le biais de cheminements doux, que nous puissions également être plus efficaces dans la promotion et l'exercice d'une citoyenneté participative.

Encore faut-il que nous soyons écoutés et entendus. Car plus que toute

autre chose peut-être, ce que j'aurais déploré cette année est le déficit relationnel de la part de la municipalité. Non pas que nous soyons en mauvais termes, au contraire nous entretenons de très bonnes relations, mais l'information nous parvient assez souvent tardivement – voire pas du tout – et elle n'est pas toujours de bonne qualité. J'ai eu l'occasion de m'en inquiéter directement auprès de Monsieur le Maire, j'espère que l'avenir apportera des changements de ce point de vue.

Écoutés, entendus, disais-je, mais aussi en nombre. La venue de nouveaux membres – en qualité d'invités par le conseil d'administration – en cours d'année nous a encouragés. J'espère que cette bouffée d'air, oh combien bénéfique, n'est que le début d'un renouveau. Je veux croire que l'esprit qui nous anime est perceptible, à défaut d'être toujours bien perçu. Je veux parler de cet esprit d'écoute, d'ouverture au besoin collectif, de solidarité, mais aussi de force de proposition ; si le conseil d'administration doit savoir écouter, il doit aussi savoir faire preuve d'initiative à chaque fois que nécessaire. Des idées neuves – et donc une participation plus large – sont indispensables pour poursuivre en ce sens, ne serait-ce que pour pallier les départs annoncés ou à venir.

C'est pourquoi je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont prêté main forte dans nos différentes manifestations, et qui pour certains ont commencé à s'investir à nos côtés. Sans oublier ceux qui souhaitent mettre un terme à leur engagement sans faille de plusieurs années : je vous demanderais de saluer Marie-Ange Sonni Roman et Roland Pichouron.

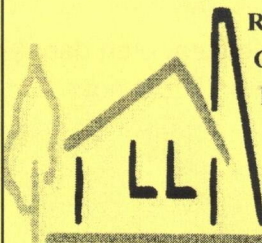
RAPPORT FINANCIER

	Recettes	Dépenses	Balances
Report	4515,13€		
Exercice 2006	6876,40€	5000,47€	1875,93€
Avoir	6392,06€		

Des économies sur la prime d'assurance et une baisse des dépenses pour la Fête expliquent cette balance très positive. Nous projetons de proposer une animation à destination des enfants : une chasse aux oeufs de Pâques.

! *Notez tout de suite les dates retenues pour la fête champêtre du quartier : ce sera les 29 et 30 juin. Des précisions dans nos prochains numéros !*

SARL EN'GEBAT



Rénovation
Construction
Electricité
Plâtrerie
Plomberie
Chauffage central

SARL au capital de 7622,45€ RCS Bx 431472885 RM3301

4, rue du colonel Picot
Tél./Fax 05 56 46 38 06
Port. 06 13 01 79 04

DÉBAT AVEC LES ÉLUS

Traditionnellement, suite à l'assemblée générale, plusieurs élus municipaux se prêtent, au cours d'un débat, à un exercice de démocratie directe en répondant aux questions des habitants du quartier. Cette année, nous regrettons leur faible participation. En effet, au début du débat vers 11 h, seul M. Verdon (délégué au cadre de vie, urbanisme, patrimoine) était présent. Il sera ensuite rejoint par Mme Moncoucut conseiller municipal délégué à la petite enfance et conseillère générale) et M. Cabannes (délégué aux finances). Le maire, M. Auger, était excusé mais nous rejoindra en fin de réunion.

En guise d'introduction, M. Verdon rappelle l'attachement de la municipalité à la concertation. Il pense qu'en la matière, la communication et la réalisation des projets importants posent peu de soucis. En revanche, les aménagements de moindre importance sont plus problématiques. Il précise également que le budget communautaire n'a pas évolué depuis 5 ans. Ce point, ajouté aux lourdeurs administratives mais également à la défense d'intérêts privés, participe évidemment à réduire le nombre d'aménagements sur PESSAC.

Bruno Pihen, président du comité de quartier, répond que si l'on peut comprendre ces arguments, il n'en reste pas moins que la CUB est une émanation des élus municipaux et qu'au final ce sont eux qui doivent décider. Sur ce point, il rappelle les difficultés de communications récurrentes depuis plusieurs années que nous rencontrons avec la CUB ou la mairie (services techniques ou élus).

D'une façon générale, nous avons d'un côté un discours positif de la mairie sur la concertation, notamment avec les comités de quartier, qui est immédiatement contredit par le retard voire l'annulation de certains projets. Cette contradiction remet en cause la légitimité du comité vis à vis de ses adhérents et n'encourage certainement pas le bénévolat.

Les comités ne peuvent donc pas se satisfaire des discours fatalistes de certains élus sur le comportement de « gens ». Lorsque des projets d'aménagement nous sont promis, voire même financés, ils doivent être réalisés dans délais raisonnables. Ce n'est pas le cas de la Place Chambrelent ou de la sécurisation de l'avenue de Candau.

Par la suite les débats se sont orientés sur des sujets plus précis.

FERMETURE DU PARC DE LA CLINIQUE MUTUALISTE :

Pour des raisons de sécurité, la clinique mutualiste projette de clôturer totalement son terrain ne réservant une entrée que par le rond-point de l'avenue Schweitzer. Une telle disposition pourrait permettre la mise en place d'un accès payant du parking de la clinique comme cela a pu se faire dans d'autres établissements hospitaliers. Il faut donc rester vigilant puisqu'il y aurait donc un risque important de voir se reporter les stationnements de visiteurs vers les emplacements gratuits que représentent les rues avoisinantes. Par ailleurs, à propos de la fermeture du parc, nous devons veiller à ce que la clinique ne tourne pas le dos au quartier. Notamment les riverains de la clinique (en particulier la partie Candau) doivent pouvoir s'y rendre simplement sans utiliser leurs voitures.

Monsieur Verdon rappelle que le comité aura l'appui de la mairie pour ces aspects.

STATIONNEMENTS GÊNANTS :

Des stationnements gênants sont évoqués à plusieurs endroits dans le quartier et notamment au stop à l'intersection de l'avenue Phénix haut Brion avec l'avenue du Rond Point ou au microgiratoire à l'intersection de l'avenue de Candau et de la rue du Cdt Lherminier. M. Verdon répond que ce problème relève de la commission de circulation, présidée par M. Labécot (adjoint délégué à la sécurité routière et à la circulation) et dont la compétence est municipale. Les comités de quartier n'y sont pas invités mais doivent pouvoir faire des contributions écrites.

PLACE CHAMBRELENT

M. le maire nous annonce que des crédits ont été votés pour l'embellissement de la place Chambrelent qui devrait donc être finalisé avant 2008. Dans un premier temps, il est prévu la plantation de fleurs au printemps 2007 puis, par la suite, un aménagement plus conséquent.

Il y a une incompréhension totale entre ce qui est souhaité par les habitants et ce que propose le maire.

En effet, le problème majeur est la sécurisation de la place même s'il est souhaité qu'elle soit également jolie. La perspective doit être masquée pour éviter que les certains conducteurs ne prennent le rond-point en contre sens. La plantation de fleurs au ras du sol ne répond pas au problème.

Ce projet d'aménagement n'a que trop durée. Depuis 7 ou 8 ans, il a été repoussé à plusieurs reprises pour des raisons qui restent toujours incompréhensibles (mat d'éclairage

voisins & voisines

VIDE-GRENIERS DU QUARTIER

Coupon - Réponse à retourner avant **le 21 mars**

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Avec ce coupon, joindre un chèque de caution de 10€ qui vous sera restitué lors de votre installation. (Ce chèque n'est pas encaissé)

à remettre à

Y. BURTIN 37, avenue de Candau, M. ALLAIN 7, allée Jacques BREL ou

B. PIHEN 10, allée des flamboyants

10, Allée des Flamboyants
33600 PESSAC
Tél. 08 75 84 18 14

Rédaction - Mise en Page

Dominique BURTIN
Jean-Paul MESSÉ
Hervé OLIVIER
Bruno PIHEN
Christian PUJOLLE

Publicité

Bruno PIHEN

Impression

ACSD

Tirage

1050 ex.

Renseignements 08 75 84 18 14

par exemple). Tous ces attermoissements ne font que discréditer le comité de quartier.

VOIE NOUVELLE

Des riverains s'inquiètent que rien ne semble prévu pour la récupération des eaux pluviales qui s'écoulent entre la voie nouvelle et les propriétés de la rue du colonel Rozanof. Le délaissé de terrain au-dessus du 4 de la rue Marc Sangnier semble s'inonder en cas de fortes pluies.

M. Verdon prend acte de ce souci. Par ailleurs, la question est posée de l'avenir de la maison du 4 rue Marc Sangnier. M. le maire répond qu'une réunion est prochainement prévue avec la CUB sur ce sujet. A titre personnel, compte tenu des difficultés de logements sur Pessac, il serait plutôt favorable à conserver cette maison mais il n'est pas seul décisionnaire puisqu'elle appartient à la CUB.

LOTISSEMENT FANNING LAFONTAINE

Suite à l'interpellation d'un riverain du lotissement, M. Verdon confirme que la reprise de la voirie est en bonne voie puisque le problème du bassin d'étalement est réglé et celui du revêtement des rues en cours.

COMMISSION URBANISME

Fraîchement constituée lors du dernier Conseil d'Administration, la Commission Urbanisme a fait le point sur l'ensemble des sujets qui préoccupent les habitants du quartier.

Ils sont nombreux :

- la création de cheminements doux pour faciliter les déplacements en sécurité des vélos et des piétons au sein du quartier (création d'un passage entre les Bengalines et l'avenue de Brivazac, entre la résidence Fanning Lafontaine et l'avenue Albert Schweitzer, la perméabilité de la voie ferrée au niveau de la rue du Bas Brion);
- la 3ème tranche de l'avenue Candau ;
- la voie nouvelle entre le Campus et la Médoquine ;
- l'aménagement de la place Chambrelent ;
- les problèmes de circulation autour et dans le lotissement des Bengalines ;
- le devenir de l'avenue de Pey Berland ;
- les problèmes de trottoir avenue du Rond Point, avenue Marc Desbat et d'une façon générale les cheminements vers les écoles ;
- la révision du PLU ;
- le revêtement de la rue du Commandant Lherminier et du Professeur Esclangon ;
- la valorisation du parc Lavielle ;
- le projet de rénovation du Campus ;
- la construction d'une nouvelle maison de Quartier.

Cette liste n'est pas complète ? Vous êtes confrontés à des problèmes liés à la circulation, à l'urbanisme ou d'une façon plus générale à l'aménagement de notre

Cependant, certains habitants du lotissement souhaitent fermer le passage qui existe entre l'allée Jacques Brel et l'avenue Schweitzer. Il est vrai que ce passage est actuellement privé.

Certains membres de l'assemblée rappellent que ce passage est utilisé depuis longtemps et qu'il est un itinéraire facile pour rejoindre le domaine universitaire et la ligne B du tramway. Il est également une alternative pour la création d'un cheminement piétons de Candau vers l'école Jules Ferry, notamment s'il avère impossible de créer un passage le long de la clôture de la clinique.

Le maintien de ce passage dans le domaine public pourrait être intégré dans les négociations pour la rétrocession de la voirie, ce d'autant plus que la mairie se dit favorable aux déplacements doux.

SÉCURISATION DE L'AVENUE DE CANDAU

Un riverain de l'avenue intervient pour rappeler le statu quo sur la dernière tranche des travaux de sécurisation de l'avenue de Candau. Il rappelle que les riverains qui ne sont pas encore alignés ne refusent pas l'alignement de leurs propriétés

puisque'ils en étaient prévenus dès l'achat et que les travaux prévus leurs semblent nécessaires. Mais ils refusent les conditions proposées par la CUB. Il a également entendu parler d'un alignement possible du côté des vignes.

Le maire répond qu'il n'est pas au courant de cette éventualité mais que, dans la mesure où aucun alignement n'est consenti, les travaux de sécurisation ne pourront pas être faits.

Cette réponse est surprenante dans la mesure où l'ensemble de la sécurisation de l'avenue était programmé et financé sur 3 ans. 5 ans après, nous en sommes à 4 tranches et pour la 5ème, un blocage des travaux nous est annoncé.

Il est rappelé dans les débats qu'on parle de sécurité des personnes. De plus, les souvenirs de l'enquête d'utilité publique sur ce projet sont maintenant anciens mais il ne semble que nous soyons confrontés à des éléments qui n'étaient pas prévus dans le projet initial. Bruno Pihen demande aux élus qu'une réunion soit organisée pour reprendre le dossier sur la base du projet initial.

quartier ?

Faites le nous savoir, notamment pendant la campagne d'adhésion, nous essaierons de sensibiliser nos élus et de trouver des solutions.

Devant la longueur de la liste, nous avons décidé de nous concentrer plus particulièrement pour le premier semestre sur les cheminements doux et les trois sujets qui ont occupés une place importante lors de notre dernière Assemblée Générale.

Il s'agit de l'aménagement de la place Chambrelent, de la voie nouvelle (notamment du sort de la maison aujourd'hui inoccupée et des problèmes liés à l'écoulement des eaux pluviales) et de la troisième tranche de rénovation de l'avenue de Candau.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ces différents dossiers dans les prochains numéros de Voisins-Voisines.



Le parc Lavielle et son espace de jeux.